

Montréal, le 15 janvier 2024

## Par dépôt électronique (SDÉ)

M° Joelle Cardinal Hydro-Québec – Affaires juridiques 800, boulevard de Maisonneuve Est, 11° étage Montréal (Québec) H2L 4M8

Objet: Demande d'adoption de huit normes de fiabilité liées à

l'établissement des limites d'exploitation du réseau (SOL)

Dossier R-4229-2023

Chère consœur,

La présente fait suite à la lettre du Coordonnateur de ce jour, demandant un délai pour déposer ses réponses à la demande de renseignements (DDR) no 2 de la Régie de l'énergie (la Régie) dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie autorise le Coordonnateur à déposer les réponses à cette DDR au plus tard le 24 janvier 2024 à 12 h

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

## (S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml